

ÉCRAN DE SOUS-TOITURE HPV R2 DBA

ÉCRAN DE SOUS-TOITURE SOUPLE RESPIRANT AVEC DOUBLE BANDE ADHÉSIVE INTÉGRÉE

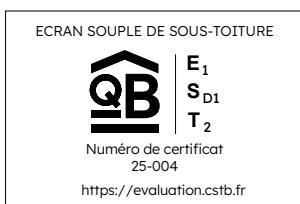
Pour supports continus ou discontinus.
Entraxe maxi entre chevrons 60 cm

CONDITIONNEMENT

- Rouleau de 1,50 m x 50 m (75 m²)
- 10,5 kg
- Palette de 24 rouleaux, soit 1800 m²

CLASSIFICATION

Norme de référence NF EN 13859-1 écrans de sous-toiture



CARACTÉRISTIQUES

Complexe souple de 3 couches composé :

- Couche supérieure : membrane en polypropylène
- Couche intermédiaire : membrane microporeuse
- Couche inférieure : membrane en polypropylène

Conforme au DTU 40.29 (écrans de sous-toiture).

Certification QB du CSTB n°25-004.

Bonne résistance mécanique grâce à un écran de 140 g/m².

Résistance aux températures : -40°C à +80°C.

Fonctions du produit garanties 10 ans.

APPLICATION

EN TOITURE (DTU 40.29)

Pose sur support continu ou discontinu (entraxe maxi entre chevrons : 60 cm). Possibilité d'appliquer l'écran de sous-toiture HPV R2 directement au contact de l'isolant thermique. Le faîte doit être fermé.

L'écran HPV R2 ne constitue pas une mise hors d'eau provisoire de la toiture et ne peut donc pas servir de « bâchage » en phase chantier. L'altitude doit être inférieure à 900 m. La couverture doit être installée 8 jours au plus tard après la mise en œuvre de l'écran de sous-toiture.

| CARACTÉRISTIQUES | PERFORMANCES | | | | SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES HARMONISÉES |
|---|---|-------------------|-----------|-----------|---------------------------------------|
| | Unités | Valeurs nominales | Tolérance | | |
| Réaction au feu | [classe] | E | - | - | |
| Résistance à la pénétration de l'eau | [classe] | W1 | - | - | |
| Résistance à la pénétration de l'eau après vieillissement | [classe] | W1 | - | - | |
| Caractéristique de perméance (Sd) | [m] | 0,02 | -0,01 | +0,015 | |
| Force de tension maximum Longitudinale / Transversale | [N/50mm] | 290 / 205 | -30 / -30 | +50 / +45 | |
| Force de tens. Max après vieillissement artificiel L / T | [N/50mm] | 260 / 180 | -40 / -35 | +60 / +55 | |
| Allongement Longitudinal / Transversal | [%] | 45 / 80 | -15 / -25 | +35 / +40 | |
| Allongement après vieillissement artificiel L / T | [%] | 35 / 65 | -15 / -30 | +40 / +40 | EN 13859-1:2010 |
| Résistance à la déchirure Longitudinale / Transversale | [N] | 150 / 180 | -40 / -50 | +70 / +70 | |
| Stabilité dimensionnelle | [%] | < 2 | - | - | |
| Flexibilité à basse température | [°C] | -40 | - | - | |
| Résistance à la pénétration de l'air | [m ³ / (m ² .h.50Pa)] | < 0,02 | - | - | |
| Résistance thermique | [°C] | -40 / +80 | - | - | |
| Essai de pression hydrostatique | [cm] | > 280 | - | - | |
| Substances dangereuses | | ndp | - | - | |



ÉCRAN DE SOUS-TOITURE HPV R2 DBA

ÉCRAN DE SOUS-TOITURE SOUPLE RESPIRANT AVEC DOUBLE BANDE ADHÉSIVE INTÉGRÉE

MISE EN ŒUVRE

1. Installation sur chevrons (entraxe max. 60 cm) ou sur support continu : dérouler en pose tendue, parallèlement à l'égout, en démarrant par la partie basse du toit. La pose s'effectue en lés successifs de l'égout vers le faîtage. Le recouvrement est de 10 cm pour les pentes supérieures à 30 %, 20 cm sinon.
2. La fixation provisoire est réalisée par agrafage dans la future zone de recouvrement et non pas dans la partie courante de l'écran.
3. L'écran est maintenu définitivement par un contre lattage cloué au droit et au travers de l'écran dans les chevrons ou fermettes. La contre latte de section minimale de 36x20 mm crée une lame d'air de 20 mm mini entre l'écran et la couverture.

4. La bande adhésive est appliquée de manière continue avec le retrait de la bande PE de protection. Avec la double bande adhésive, le collage colle sur colle implique le retrait simultané des bandes de protection PE inférieures et supérieures.
5. L'écran HPV peut être au contact de l'isolant. En faîtage celui-ci est fermé par la mise en œuvre d'une bande d'écran de débord 20 cm et centrée. La non ventilation en sous face de l'écran HPV assure une performance thermique optimisée de l'isolant.
6. À l'égout, le raccordement de l'écran s'effectue sur le larmier afin d'évacuer l'eau récupérée dans la gouttière. L'écran recouvre de 10 cm la bande rigide et est coupé au ras de l'égout.
7. Traitement des noues par système de déflecteur et liteau de basculement.

8. Mise en œuvre des points singuliers : l'objectif est de dévier l'eau située sur la trajectoire de points sensibles à l'infiltration. Pour cela, on crée un « déflecteur » en enroulant un morceau d'écran autour d'un liteau positionné à 45°. Une fois en place, ce déflecteur redirige l'eau vers la travée voisine. L'écran enroulé doit être installé en partie haute, sous le lé supérieur.

DÉCHETS

Les déchets sont des matériaux inertes sans danger particulier.

CONSEILS DE SÉCURITÉ

Il est conseillé d'observer les dispositions de sécurité afférentes à la pose sur toiture (EPI).



**ATOUT
PRO**